

L'HISTOIRE DE L'AGRÈMENT DE LA FMV

Le Dr Raymond S. Roy raconte le troisième volet de ce parcours sinueux¹.



L'agrément (Accreditation en anglais) par l'AVMA (American Veterinary Medical Association) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté. L'enchaînement des événements a toujours fait progresser notre Faculté.

Moins de 100 ans plus tôt quels sont les véritables enjeux et circonstances du déménagement de l'École de médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal à l'Institut agricole d'Oka?

Il importe de dire que la décision finale de **1928** de déménager l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal avait été prise de façon précipitée.

Cette décision reposait sur quatre grands constats :



1. Le nombre d'étudiants inscrits et de diplômés diminuait constamment depuis plusieurs années (figure 1).
2. La baisse des revenus globaux de l'École, ainsi que le nombre de cas cliniques à l'hôpital, engendraient des problèmes financiers.
3. Les liens qu'entretenait l'Université avec l'Institut agricole d'Oka, déjà école affiliée de celle-ci, furent également pris en compte.
4. La localisation en milieu rural de l'Institut représentait un avantage.

¹ Chapitre 1, Bulletin de l'APREs : 6(3) juin 2016; Chapitre 2, Bulletin de l'APREs : 7(2) mars 2017.

Les documents cités dans cet article proviennent des archives de l'Université de Montréal (Fonds E 57 de la Faculté de médecine vétérinaire et Fonds E 82 de l'Institut agricole d'Oka), ainsi que de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois de Saint-Hyacinthe.

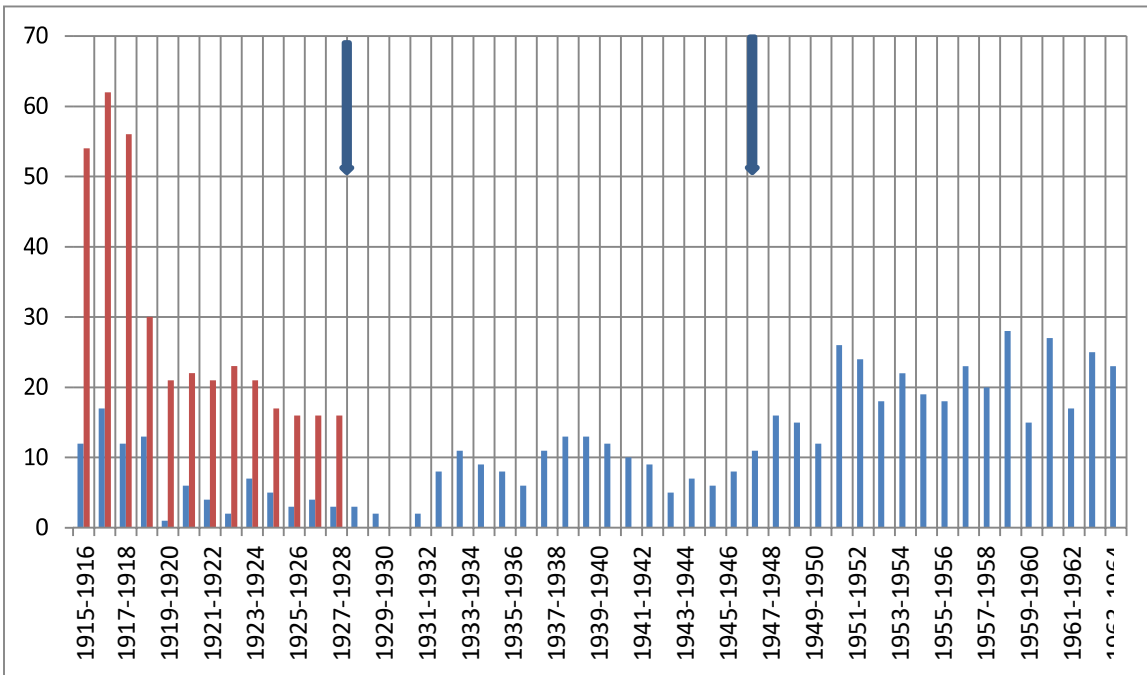


Fig. 1 - Évolution du nombre de diplômés de 1915 à 1965 et du nombre d'étudiants inscrits de 1915 à 1928. Deux dates importantes : 1928, déménagement à Oka et 1947, installation à Saint-Hyacinthe.
 — Nombre de diplômés de 1916 à 1964 — Nombre total d'étudiants de 1916 à 1928

La figure 1 fait ressortir la diminution du nombre total d'étudiants et de diplômés de 1915 à 1928, année du déménagement à OKA. Le nombre de diplômés ne s'améliora guère et ne dépassa que rarement le chiffre de 10 à Oka. Puis, à Saint-Hyacinthe, il ressort que le nombre de diplômés ne cessa d'augmenter et alla même au-delà de la vingtaine.

Le déménagement de l'École à Oka, qui a eu lieu à l'été 1928, eut des répercussions très négatives sur l'obtention de l'agrément de l'AVMA, et ce, durant plusieurs décennies.



Les résultats le confirment à la suite d'une première inspection, faite par le docteur Étienne, représentant de la direction de l'AVMA. Celui-ci envoya, le 13 février 1930, une lettre au directeur de l'École dans laquelle il mentionnait qu'il lui était «*tout à fait impossible de faire un rapport favorable*». Nous pouvons y déceler sa grande déception devant l'état de l'École nouvellement déménagée à Oka et le manque de ressources pour offrir un enseignement vétérinaire québécois de qualité. Soulignons que celui-ci avait été

vice-président de l'AVMA à deux reprises et qu'il était à ce moment le président du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Il était aussi le propriétaire de l'un des hôpitaux vétérinaires des plus réputés de Montréal (figure 2).

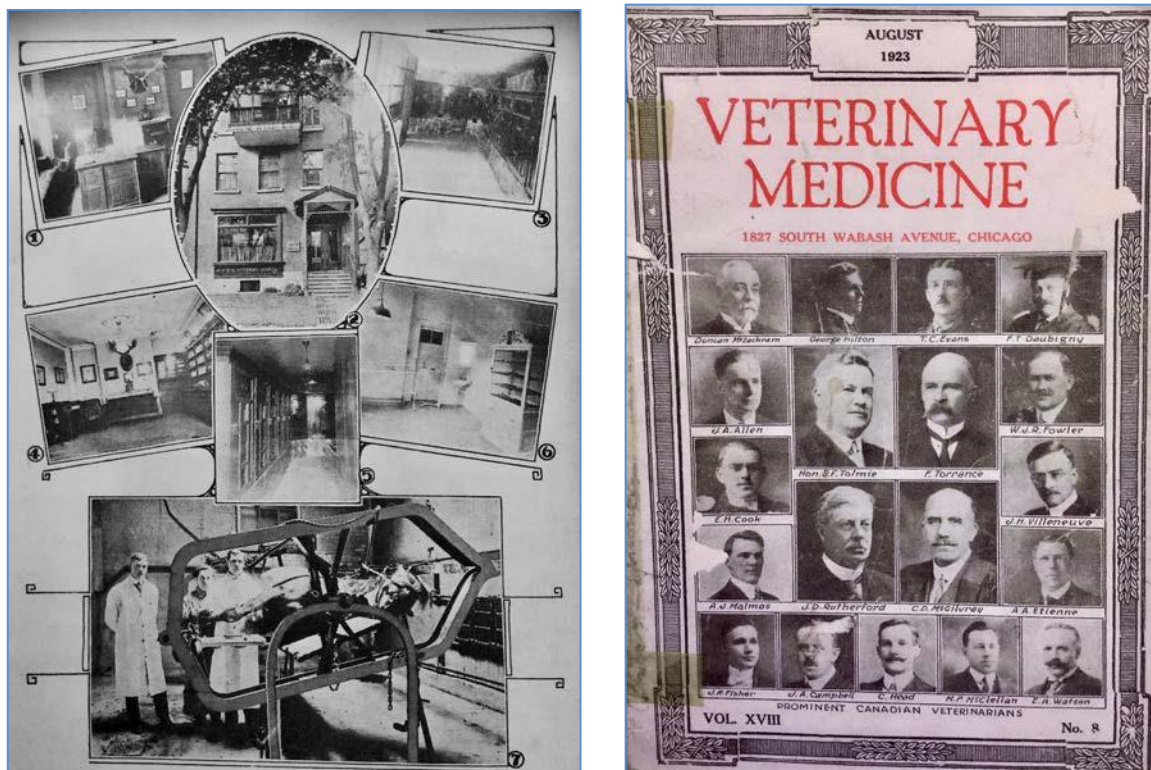


Fig. 2 (a) – Hôpital du Dr Étienne - (b) – Page de couverture de l'American Journal Veterinary Medicine de l'époque ; numéro spécial de la réunion annuelle de l'AVMA à Montréal en 1923.
Source : Veterinary Medicine, VOL. XVIII, No. 8. August 1923, couverture et page 754.

Pour l'Université de Montréal, le déménagement de l'École de médecine vétérinaire à Oka représentait un double avantage ; d'une part, l'Université se départissait de l'École déficitaire, en faisant en sorte qu'elle fasse partie de l'Institut agricole d'Oka et, d'autre part, cela permettait d'avoir recours à des professeurs du programme d'agriculture pour l'enseignement de matières communes aux deux programmes, comme la chimie organique et biologique, la zootechnie, la botanique, la génétique, l'aviculture et l'apiculture.

Il est à noter que le processus décisionnel s'était amorcé en 1925 et était en lien avec la suggestion du ministère fédéral de l'Agriculture, qui visait à analyser l'opportunité d'uniformiser l'enseignement vétérinaire au pays. Pour ce faire, le président du conseil d'administration de l'Université, le sénateur Béique, demanda par lettre, le 15 décembre 1925, l'avis du docteur Georges Hilton, directeur du Heath of Animal Branch du ministère de l'Agriculture, et celui du docteur C. D. McGilvray, directeur (Principal) de l'Ontario Veterinary College (OVC) de Guelph, en ce qui avait trait à l'enseignement vétérinaire donné à Montréal.

Dans sa réponse, le directeur McGilvray souleva, entre autres, la question de la localisation de l'École en fonction de l'accès à des populations animales pour des fins d'enseignement. Il considérait que, en ce qui concernait les petits animaux, les chevaux et l'inspection des aliments, il n'y avait pas de problèmes avec la localisation montréalaise de l'École ; par contre, pour ce qui était des animaux de la ferme, il soulignait les difficultés qu'engendrait le fait d'être localisé dans une zone très urbanisée comme l'est Montréal, qui était, à cette époque-là, la ville la plus peuplée du Canada. Il présenta alors le modèle de l'école de Guelph, sise en milieu rural à proximité d'un cheptel abondant et de l'Ontario Agricultural College (OAC).

Cette conclusion a sans aucun doute été retenue par la direction de l'Université comme étant une possibilité d'autant plus que les étudiants vétérinaires fréquentaient, depuis 1921, l'Institut agricole d'Oka pour les cours pratiques de zootechnie ainsi que pour les autres matières reliées à l'élevage.

En outre, la lettre du docteur McGilvray soulignait le faible nombre d'étudiants qui fréquentaient, en 1925, l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la seule école francophone du Canada. En tout, 25 étudiants y étaient inscrits.

Il relevait également que, durant cette période où toutes les écoles vétérinaires d'Amérique du Nord rencontraient des difficultés de recrutement, l'OVC réussissait tout de même à attirer 66 étudiants. En tant que la seule école anglophone du Canada, elle pouvait recruter les étudiants de toutes les provinces ainsi que des citoyens américains. Toutefois, seulement un tiers de ses étudiants provenaient de l'Ontario, alors que les deux tiers venaient du reste du Canada et des États-Unis, incluant des anglophones du Québec.

En fait, le nombre des étudiants ontariens à l'OVC était sensiblement moindre que celui des étudiants québécois à l'École de Montréal, soit 22 et 25, respectivement.

Quant à la réponse du docteur Hilton, elle ne concernait qu'un aspect, soit celui des changements nécessaires au curriculum, spécifiquement l'inspection des aliments dont son département assumait la responsabilité au Canada. Il déplorait en particulier le fait qu'il n'avait pas été en mesure de recruter des vétérinaires francophones dans son service. De plus, bien que deux membres de son équipe donnaient des cours dans le programme de l'École, aucun étudiant n'avait été capable de réussir l'examen de qualification pour devenir inspecteur vétérinaire à la dernière séance d'examen en août 1925. Pourtant, il mentionnait qu'il y avait de la place pour des vétérinaires bien formés et bien éduqués dans son équipe.

Le recteur de l'Université de Montréal, informé de ces piètres résultats et subséquemment de ceux du concours de juin 1927, où tous les étudiants de Montréal avaient échoué à l'examen alors que tous ceux de Guelph l'avaient réussi, amena le recteur à s'interroger sur ces résultats et sur la qualité du programme offert dans son école.

Il demanda au docteur Généreux, président de l'École vétérinaire : « *Devez-vous plutôt attribuer l'échec de nos élèves à leur insuffisance et que devons-nous penser de la valeur de notre École ?* » Cette question soulevait le doute sur la qualité du programme dispensé à l'Université de Montréal et amenait un argument additionnel en faveur de son déménagement.

Il est bon de relever qu'une rumeur circulait selon laquelle une dizaine des 20 questions de l'examen avait fait partie de celui que les étudiants de Guelph avaient subi antérieurement pour l'obtention de leur diplôme vétérinaire.

Puis, le 27 avril 1928, une lettre était remise au recteur Piette par un groupe de 9 étudiants, qui donnait encore plus d'arguments à l'Université pour appuyer son projet de déménager l'École. En effet, les étudiants transmettaient une série de 10 résolutions à l'Administration, lesquelles se voulaient être une critique virulente de la situation actuelle à savoir que :

- L'École actuelle n'était pas en mesure de fournir les connaissances qu'on était en droit d'attendre d'une école vétérinaire
- Que la continuation d'un tel état de choses était de nature à causer des préjudices envers les étudiants, la profession, l'université et la société (dans le texte « la réputation de toute la race canadienne-française »)
- Qu'ils avaient, à plus d'une fois, insisté pour que cet état de choses soit modifié.

Les étudiants concluaient dans leur lettre que l'Institut agricole d'Oka était l'endroit le plus propice à recevoir l'École. Et ils exigeaient que l'ensemble des 4 années soit transféré dès l'automne 1928. Ils jugeaient que les installations et les laboratoires étaient supérieurs à ceux de l'École actuelle et que l'enseignement des deux dernières années serait plus bénéfique à Oka qu'à Montréal. Cette requête des étudiants avait été bien reçue par l'Université puisque leurs arguments s'étaient retrouvés au début de la proposition finale de déménagement faite par le rectorat à la Commission des études.

Dans la lettre des étudiants, il n'était pas fait mention de l'absence d'installations appropriées pour la clinique ni d'hôpital ni des conditions de logement précaires qu'eurent à affronter ceux-ci, au tout début, dans des locaux de fortune aménagés au-dessus du poulailler de la ferme de l'Institut. Ceux-ci déplorèrent ces conditions de vie monacale au cours des années subséquentes, ainsi que l'éloignement de Montréal. La réaction ne s'était pas fait attendre. La grève des étudiants, le jour de la Saint-Éloi, le 1^{er} décembre 1928, demeura à jamais mémorable dans la dénonciation des conditions de vie des étudiants.

Au début de mars 1928, l'Université créa un comité « *chargé d'étudier la situation de [l'École] de médecine vétérinaire en vue du déplacement de cette école et de son transport à Oka* ». Le comité était composé de Sir Lomer Gouin, sénateur, du docteur Harwood, doyen de la Faculté de médecine et de monseigneur le recteur J.-V. Piette. À noter qu'il n'y avait pas de représentants de l'École parmi les membres de ce comité, ni du ministère de l'Agriculture, ni de la profession.

Ce comité mentionna qu'il avait discuté à fond de la question du transfert avec les professeurs titulaires de l'École de médecine vétérinaire, soit les docteurs Généreux, Daubigny, Lorrain et Dauth, tous membres du conseil de l'École, et ce, lors de deux assemblées conjointes tenues, l'une au mois de mars et l'autre le 30 mai 1928, et souligna « *que tous [s'étaient] entendus sur les points essentiels de la solution à apporter à la question* ».

Le conseil de l'École indiqua, dans le procès-verbal de sa réunion du 15 mai 1928, qu'il collaborerait au projet du transport de leur École à Oka étant donné que cela représentait un certain avantage, « *permettant [ainsi] aux élèves d'être en contact avec tout ce qui concern[ait] la [z]ootecnie, la [s]élection et l'[a]ppréciation des différentes espèces et races d'animaux* », et ce, pour les des deux premières années de formation. Toutefois, il préférerait que les étudiants de 3^e et de 4^e finissent leurs cours à Montréal vu qu'ils disposaient dans le nouvel hôpital, inauguré en 1918, d'un amphithéâtre de clinique et de laboratoires d'histologie, de bactériologie et de chimie fonctionnels. Les membres du conseil insistaient pour que, lors de la prochaine réunion, soient ajoutés au comité deux membres nommés par le Collège, soit les docteurs Hormidas Pilon, vétérinaire et député au parlement de Québec et J. A. E. Bédard de Québec. Cette suggestion n'eut pas de suite. De plus, les membres du conseil firent mention qu'en cas de relocalisation, ils ne donneraient pas leur démission comme professeurs titulaires de l'École sans poser des conditions.

À partir du 30 mai 1928, l'Université procédait avec célérité à la réalisation de son projet de déménagement de l'École, ainsi les différentes instances de l'Université acceptèrent rapidement le rapport du Comité Béïque. La Commission des études approuva le projet le 1^{er} juin, le comité exécutif le 5 juin et finalement le comité d'administration le 29 juin 1928. Enfin, une entente était conclue entre l'Université et l'Institut agricole d'Oka, le 11 juillet 1928. Elle prévoyait le transfert de l'École de médecine vétérinaire à l'Institut et lui conférait également le titre d'école affiliée. Ce titre lui fut accordé officiellement, le 27 septembre 1928, par la Commission des études de l'Université. La responsabilité de l'Université envers l'École concernait dorénavant uniquement les obligations relatives au statut d'école affiliée.

L'Université se déchargeait ainsi de ses obligations financières envers l'École à l'exception de ce qui suit. L'entente prévoyait le déboursement de certaines sommes dont une contribution de 2 500 \$ pour la construction d'un pavillon (qui serait majoré de 3 300 \$ le 29 octobre), la contribution annuelle de 5 000 \$ qu'elle recevait du ministère de l'Agriculture, une somme de 1 500 \$ par année pour les indemnités versées à certains professeurs. Enfin, tout l'outillage scientifique, le matériel d'enseignement et le mobilier amassé au fil des années devenaient la propriété de l'Institut agricole d'Oka.

Les locaux qu'elle occupait alors dans l'édifice de l'Université sur la rue Saint-Hubert, notamment le nouvel hôpital, demeuraient la propriété de l'Université, qui en disposerait éventuellement pour donner plus d'espace aux autres facultés.

L'Institut assumerait seul la direction de l'École, qu'elle confierait au R. P. Léopold qui en deviendrait l'unique décideur, créant ainsi un vif malaise au sein des professeurs et de la profession. Il n'y avait plus de conseil d'administration comme c'était le cas depuis la fondation de l'École, en 1886.

La date du 1^{er} juillet 1928, qui avait été décidée par l'Université pour entreprendre le déménagement, était sans appel. Celle-ci avait toute la latitude légale pour en décider ainsi, compte tenu du pouvoir qu'elle possédait à l'époque sur l'enseignement universitaire.

La signature d'une entente de transfert entre l'Université de Montréal et l'Institut agricole d'Oka n'a pas fait l'unanimité, particulièrement chez les professeurs. La profession vétérinaire en fut informée seulement après coup, et cela, sans être consultée.

De plus, le ministre de l'Agriculture du temps n'avait pas été mis au courant de cette démarche. Durant les dernières années, son ministère avait investi dans de nouveaux édifices et notamment dans un hôpital vétérinaire moderne et acclamé de tous. Ceci avait permis, entre autres, à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal d'obtenir, en 1920, l'agrément de l'AVMA.

À l'époque, ce déménagement suscita beaucoup de réactions et créa tout un débat au sein de la communauté vétérinaire et agricole. Plusieurs se sont rendus à l'évidence que l'hôpital ne pourrait pas fonctionner sans clientèle et étudiants tandis que d'autres y voyaient une mauvaise décision.



Pourquoi déménager l'École à Oka puisque tout autour de Montréal et sur l'île Jésus se trouvaient de nombreux élevages, et ce, à une courte distance de ses installations montréalaises?

Le tableau I ne démontre pas qu'il y avait des différences marquées entre le comté de Deux-Montagnes (Oka) et le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, pour ce qui est du nombre d'animaux. En 1931, dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, les chevaux, les bovins, les ovins, les porcins et les volailles étaient en nombre plus que suffisant pour satisfaire les besoins de l'enseignement. De plus, ils étaient à proximité des abattoirs et des usines de transformation du lait. Puis, entre 1921 et 1931, il n'y a pas eu de changements importants du nombre d'animaux dans ces deux comtés, sauf pour les ovins (- 80 %, île de Montréal et île Jésus, - 50 %, Deux-Montagnes) et les volailles (+ 240 %, île de Montréal et île Jésus, - 18 %, Deux-Montagnes).

Tab. I - Recensement du nombre d'animaux domestiques en 1921 et 1931 dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus et le comté de Deux-Montagnes (Oka)

Espèce animale	Comté	Année 1921	Année 1931
		Nbre de têtes	Nbre de têtes
Chevaux	île de Montréal, île Jésus	5 974	5 030
	Deux-Montagnes	5 170	4 617
Bovins	île de Montréal, île Jésus	13 762	13 182
	Deux-Montagnes	19 613	22 296
Ovins	île de Montréal, île Jésus	1 836	379
	Deux-Montagnes	5 713	2 959
Porcins	île de Montréal, île Jésus	6 628	6 061
	Deux-Montagnes	10 851	10 917
Volailles	île de Montréal, île Jésus	119 444	406 506
	Deux-Montagnes	104 898	86 215

Données provenant des recensements du Canada, Statistique Canada, pour les années 1921 et 1931. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Statistiques agricoles de l'année 1921, Québec. Tableau 89. Bétail dans les fermes, par comté ou division de recensement, pages 701 et 705. Statistiques agricoles de l'année 1931, Québec. Tableau 38. Bétail et grandes cultures par municipalité, pages 350 et 362.

C'était toute une page d'histoire qui venait de se terminer avec le déménagement à Oka. L'École créée par Daubigny à Montréal, en 1886, disparaissait abruptement en 1928.

Nous verrons dans le prochain chapitre comment la profession vétérinaire, le gouvernement, l'AVMA et le milieu agricole ont accueilli cette décision de l'Université de Montréal.